



SECTION PLANTES VIVACES

Visite de jardins remarquables en Picardie maritime et Beauvaisis

samedi 2 octobre 2010

PROGRAMME :

(sous réserve de modifications de détail, si les circonstances l'exigent ; horaires indicatifs)

10H00 à 11H30 : visite du jardin **Bois de Bonance** à Port-le-Grand (80).

11H45 à 13H15 : déjeuner aux **Jardins de Valloires** à Argoules (80).

13H15 à 14H45 : visite des **Jardins de Valloires** à Argoules (80).

(possibilité d'acheter des plantes)

16H30 à 17H45 : visite du jardin du **Peintre André Van Beek** à St Paul (60).

(possibilité de visiter l'exposition de peintures)

18H00 à 19H15 : visite du jardin de **L'Abbaye de St-Arnoult** à Warluis (60).

Voyage en autocar de 50 places ; départ et retour PARIS (Gare du nord).
Rendez vous le 2 octobre à 7h15, départ à 7h30 précises; retour prévu à 20h30.

PRIX : 82 €

(sont compris : transport en autocar, repas du midi avec boissons, visites guidées, pourboires)

Renseignements et inscriptions : SNHF Plantes vivaces

84 rue de Grenelle 75007 PARIS Tél. : 01 44 39 78 78. E-mail : info@snhf.org

Clôture des inscriptions : au plus tard **le 20 septembre 2010**



Bulletin d'inscription

à retourner à : **SNHF Plantes vivaces 84 rue de Grenelle 75007 PARIS**

Voyage de Jardins Remarquables en Picardie maritime et Beauvaisis Le Samedi 2 Octobre 2010.

Mme, Melle, M Prénom.....

Adresse.....

Courriel..... Tél. :

N° carte(s) SNHF.....

ou copie de la carte d'adhésion 2010 à une Société adhérente portant la /les vignettes SNHF

Participation : **82 €** x ... (par nbre de personnes) = €, par chèque à l'ordre de la SNHF.

A..... Le Signature



Notices sommaires des lieux de visites

Jardin Bois de Bonance à Port-le-Grand (80). www.bonance.com

Le jardin du Bois de Bonance se compose de 2 jardins très différents : - l'un clos de murs (5 000 m²), très ensoleillé, avec mixed-borders, pergolas de rosiers et parterres de fleurs dans leur écrin de gazon ; - l'autre, côté est (parc vallonné de 2 ha), avec des arbres remarquables (hêtres bi-centenaires ...) abritant une collection de plantes d'ombre ou de mi-ombre (hydrangeas, viburnums, hostas, fougères). Mme Maillard fut l'élève de la Princesse Sturdza.

Jardins de Valloires à Argoules (80). www.jardinsdevalloires.com

Créés, au pied d'une abbaye cistercienne, par Gilles Clément, les jardins de Valloires recèlent une collection unique en France, de plus de 5 000 espèces d'arbustes et de plantes, essentiellement classée par critères décoratifs. Jardin à la française avec rosiers mêlant variétés anciennes et modernes, jardin à l'anglaise, jardin de l'évolution, jardin des marais, jardin des 5 sens, les jardins de Valloires sont incomparables.

Jardin du Peintre André Van Beek à St Paul (60). www.andre-vanbeek.com

Le jardin est basé sur les perspectives et les couleurs pour peindre les tableaux avec tous les effets possibles créés par la lumière du soleil. Un pont picard traverse le plan d'eau principal orienté est-ouest. Il est constitué de plantes à longue floraison, avec des collections de plantes vivaces (asters ...), dahlias, nénuphars, lotus, plantes de berges. Le Peintre André Van Beek : « j'ai pensé chacune des perspectives pour que le visiteur se promène au milieu d'une gigantesque oeuvre d'art ».

Jardin de L'Abbaye de St-Arnoult à Warluis (60). www.starnoult-defrance.org

Ce jardin médiéval, recréé en 1987, en façade d'une abbaye cistercienne est composé de 8 plates-bandes carrées et d'une fontaine centrale. Les carrés abritent des plantes aromatiques, médicinales et décoratives préconisées dans le capitulaire de Charlemagne, auxquelles on a rajouté des plantes tinctoriales. C'est ainsi qu'on y retrouve la rue, la bourrache, les armoises, l'acanthé, les sauges ... et même des géraniums odorants. C'est un jardin des cinq sens.

Renseignements divers

Conditions de participation : L'assurance responsabilité civile de la SNHF ne couvre que ses propres membres et conformément à l'agrément tourisme (N° AG.075.95.0047) qu'elle a reçu, tous les participants au voyage y compris les accompagnateurs quels qu'ils soient, doivent être individuellement membres de la SNHF ou d'une société adhérente à celle-ci, si cette société est elle-même couverte par une assurance responsabilité civile. (Pour mémoire : montant de l'adhésion à la SNHF : individuelle 37 € - couple 55,50 €).

Inscriptions : Ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées des règlements correspondants ; le nombre de places étant limité à la capacité de l'autocar, les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée au secrétariat.

Clôture des inscriptions : Dès que toutes les places seront attribuées et ou au plus tard **le 2 septembre 2010**. L'excursion n'aura lieu qu'avec un nombre suffisant d'inscrits ; nous vous informerons aussitôt en cas d'annulation.

Un accusé de réception de votre inscription vous sera adressé, avec des indications complémentaires, courant septembre 2010. Tout désistement donnera lieu à une retenue de 10 % du prix du voyage, pour frais de dossier. Les annulations après le 10 septembre 2010 ne pourront ouvrir droit au remboursement des 90 % restants que si des remplaçants sont trouvés.

Important : Pour nous aider dans l'organisation du voyage au x fins de p rendre les réservations définitives auprès des prestataires, inscrivez-vous le plus tôt possible.